CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Séisme majeur
Le Valais teste sa préparation

Conférence de presse du 13 novembre 2015

Département de la formation et de la sécurité

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

INVITATION POUR LES MÉDIAS

6 novembre 2015

Séisme majeur
Le Valais teste sa préparation

Madame, Monsieur,

Sur la base d'une analyse approuvée par le Conseil d'Etat, le séisme est l'un des risques extrême auquel le Canton et sa population sont exposés. Afin de disposer d'un état de préparation adéquat, le Valais a mis en place un plan cantonal séisme. Un exercice de crise à large échelle mis en œuvre par l'Organe cantonal de conduite (OCC) se déroulera les 12 et 13 novembre 2015 dans le poste de conduite cantonal à Sierre, sous la direction de l'Office fédéral de la protection de la population.

Le conseiller d'Etat **Oskar Freysinger**, chef du Département de la formation et de la sécurité, souhaite vous présenter ce concept en vous conviant à une **conférence de presse**

vendredi 13 novembre 2015 à 13.30 heures
Chemin des Cyprès 4 - Sierre

Le chef du DFS sera accompagné par **Nicolas Moren**, chef du Service de la sécurité civile et militaire, qui présentera les actions et phases jouées lors de cet exercice.

Une documentation vous sera remise sur place. Vous la trouverez également sur le site www.vs.ch, sous la rubrique habituelle.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations amicales.

André Mudry
Chef de l'Information

Annexe : plan de situation

NB : accueil sur la place de parc du Château Mercier dès 13.15 heures

Place de la Planta 3, 1950 Sion
Tél. 027 606 20 90 - 079 263 85 77 · Fax 027 606 20 94 · e-mail : andre.mudry@admin.vs.ch

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

13 novembre 2015

Séisme majeur
Le Valais teste sa préparation

(IVS).- Sur la base d'une analyse des risques approuvée par le Conseil d'Etat, le séisme est l'un des risques extrême auquel le Valais et sa population sont exposés. Pour garantir un dispositif adéquat, le canton a mis en place un plan séisme baptisé « COCPITT ». Ce concept de crise a été testé durant deux jours dans le cadre d'un exercice qui s'est déroulé à Sierre, en coordination avec la commune de Martigny. Les premiers résultats sont positifs, mais des mesures seront toutefois apportées afin d'optimiser l'organisation et la capacité de réaction des autorités.

Le plan cantonal séismes « COCPITT » est la mesure préparatoire qui permet de définir les objectifs à atteindre en regard d'un phénomène non prévisible mais pour lequel le canton doit s'attendre à être confronté dans les prochaines années. La référence de dégâts peut se comparer à ce qui s'est passé à l'Aquila, soit une secousse de 6.1 sur l'échelle de Richter. Une population d'environ 80'000 à 100'000 personnes pourraient se retrouver sans abri et une dizaine de milliers d'habitations endommagées. Les infrastructures seraient également très impactées, donnant lieu à des perturbations significatives pour la population et l'économie locale.

En vue d'évaluer les moyens à engager, un exercice de deux jours s'est déroulé les 12 et 13 novembre 2015 dans le poste de conduite cantonal à Sierre, proche du Château Mercier. Placé sous la direction de l'Office fédéral de la protection de la population, l'exercice « Formatio 6 » a été mis en œuvre par l'Organe cantonal de conduite (OCC), des représentants de l'armée ainsi que l'Etat-major de conduite de la ville de Martigny. Certains domaines spécialisés, avec notamment les CFF et les spécialistes post-sismiques, étaient également présents.

Pour réduire les effets des dégâts potentiels sur la population et garantir certaines infrastructures, des réflexions seront menées dans ces domaines considérés comme vitaux. Dans le plan cantonal séisme, les planifications seront optimisées et consolidées.

Personnes de contact :
Le conseiller d'État Oskar Freysinger (079 777 11 97)
Le chef de l'Organe cantonal de conduite Nicolas Moren (079 220 30 45)

Place de la Planta 3, 1950 Sion
Tél. 027 606 20 90 - 079 263 85 77 · Fax 027 606 20 94 · e-mail : andre.mudry@admin.vs.ch

Conférence de presse 13.11.2015

Organe cantonal de conduite

Exercice FORMATIO 6
«séisme majeur»

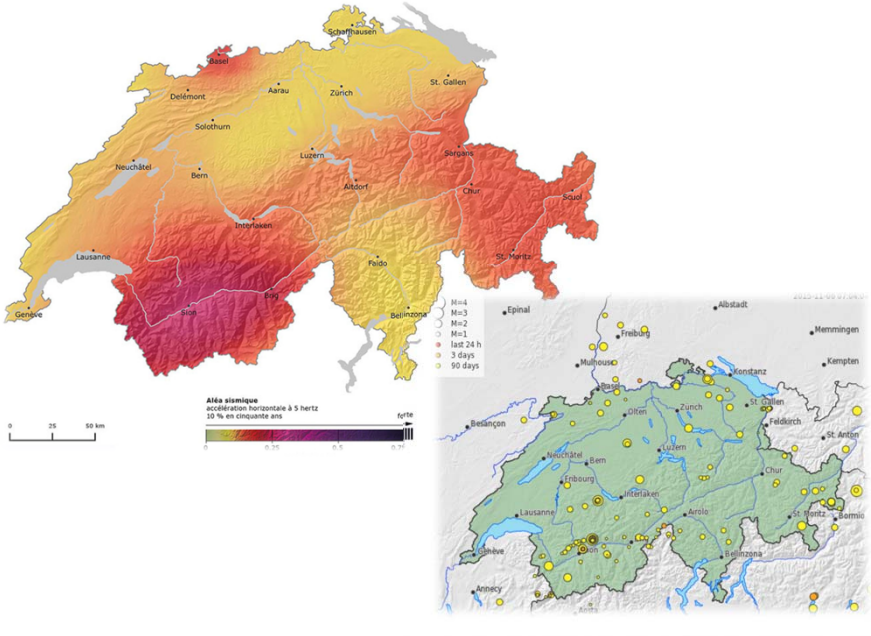

Introduction séismes historiques

Où le prochain ?

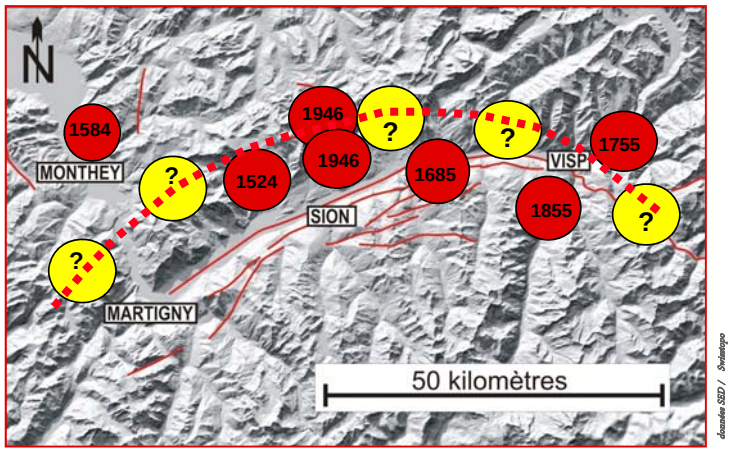

sur « axe Rhône - Simplon »

Aujourd'hui *effet de site* important pour Valais

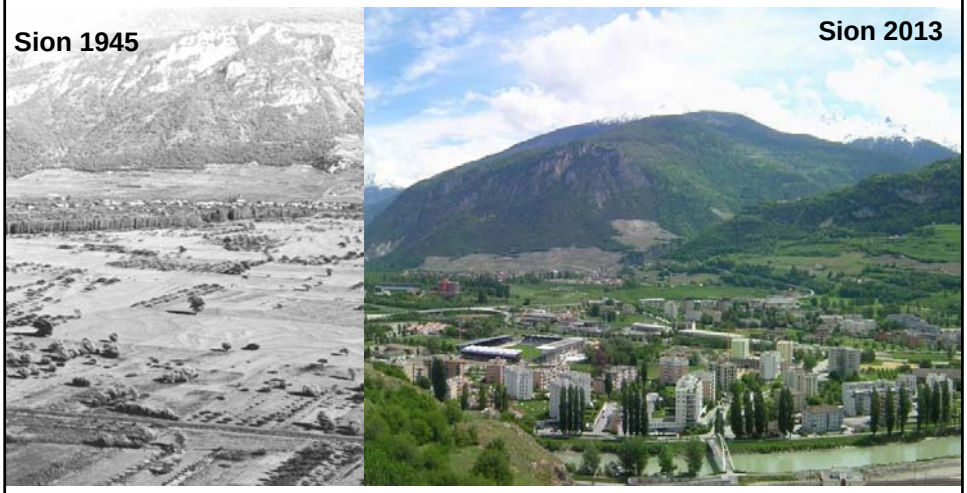

⇨ **Economie & majorité habitat concentrés sur alluvions Rhône**

Concept Cantonal Préparation et Intervention en cas de Tremblement de Terre

Organe cantonal de conduite

20 février 2015

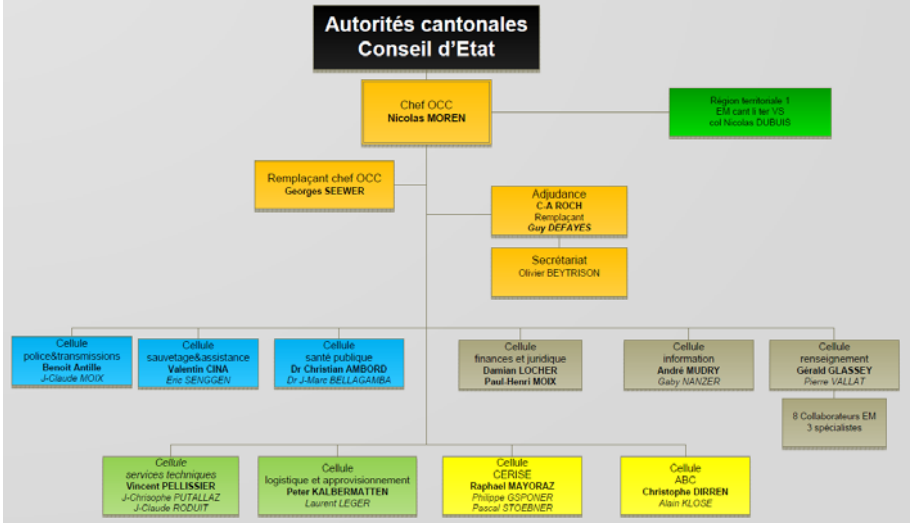

Rester les bras croisés à ne rien faire

est une assurance

de vivre un chaos !

****

Nous avons décidé

de planifier et de nous préparer

c'est un arrangement

avec le risque !

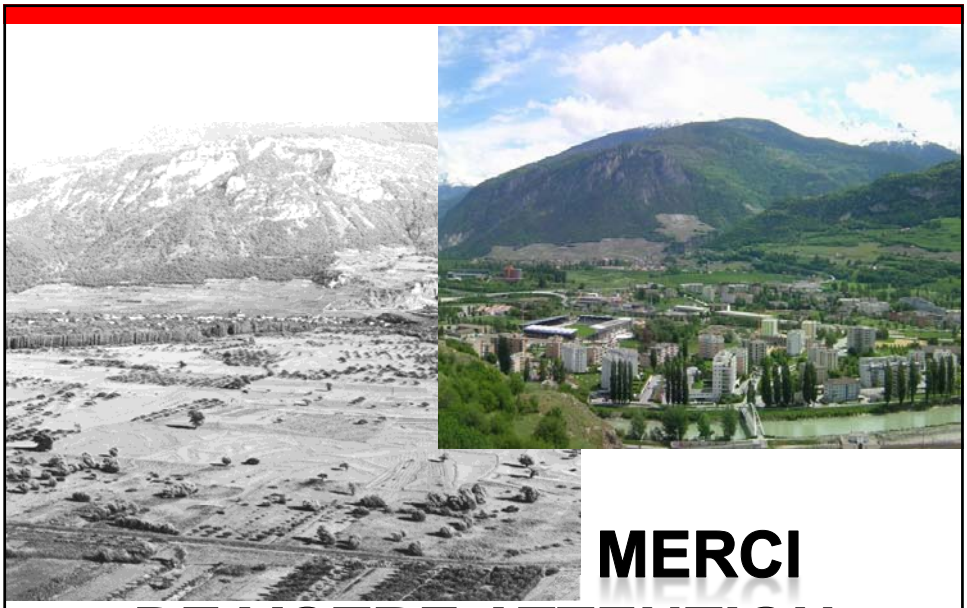

MERCI

DE VOTRE ATTENTION

Concept Cantonal Préparation et Intervention en cas de Tremblement de Terre

COCPITT Echéancier

2013

- Adoption du «COCPITT» par le Conseil d'Etat

2014

- Elaboration des planifications d'urgence ('Plans séisme') pour le Canton et la commune pilote
- Finalisation des bases de formation des spécialistes/ingénieurs post-sismiques
- Formation des spécialistes/ingénieurs post-sismiques
- Exercices d'Etats-majors partiels (Canton, COMMUNES PILOTES)

2015-2016

- Validation du «COCPITT» par des exercices (Canton – COMMUNES)

2016

Extension de l'élaboration des 'Plans séisme' aux autres communes (→ 2016).

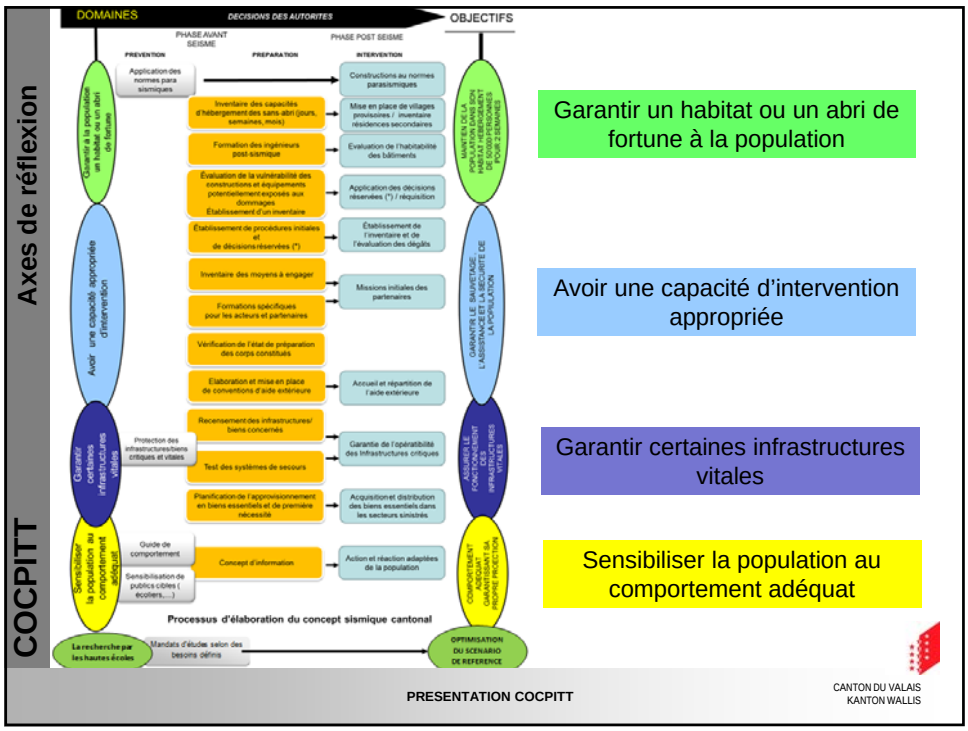

Garantir un habitat ou un abri de fortune à la population

Avoir une capacité d'intervention appropriée

Garantir certaines infrastructures vitales

Sensibiliser la population au comportement adéquat

Phases lors de catastrophes

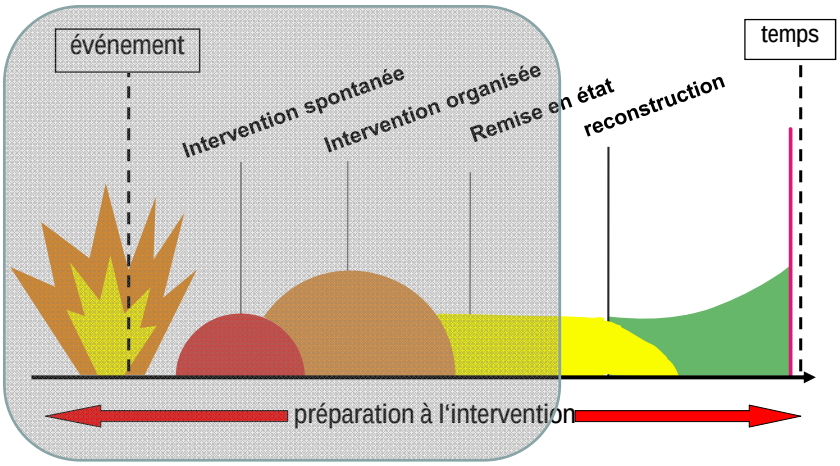

COCPITT SCENARIO DE L'EXERCICE

- **Tremblement de terre de magnitude 6 dans la région de Salanfe** le Bas-Valais fortement touché, un impact plus modéré dans le Valais central.
- **70 morts, 700 blessés, 20'000 sans abris**
- **Des dégâts importants aux infrastructures**
- **Des moyens de communication endommagés**
- **Mobilisation de l'OCC et de l'EMC de Martigny**

Méthode

COCPITT

- **Identifier les déficits** en matière d'intervention.
- **Identifier les tâches premières** dans les différents domaines métiers.
- **Prévoir les besoins supplémentaires** en fonction des déficits ou lacunes.
- **Permettre au CE de disposer des décisions particulières** (réservées) en cas de séisme majeur.

COCPITT

Conclusion

Préparons nous à la survenance d'un séisme majeur